

Compte Rendu de la Session de Recyclage des Encadreurs  
Communaux de la Jeunesse en Préfecture de GITARAMA, du

5 au 8 février 1979

Ceux qui dirigeaient la session sont :

- L'Encadreur Régional de la Jeunesse,
- L'Inspecteur des coopératives,
- Le Conseiller technique à l'Encadrement Régional.

Ceux qui étaient recyclés sont :

- 16 Encadreurs de la Jeunesse de 16 Communes à l'exception de la Commune NYAKABANDA qui n'a pas d'Encadreur
- 44 représentants des Groupements Socio-Economiques qui étaient invités (2 représentants par association)

\* Dans le mot d'ouverture par le Sous Préfet MUNYANGIYO il a fait remarquer la grande place qu'occupe les Encadreurs Communaux de la jeunesse durant cette année de l'Education; il a dit qu'il demandera au Préfet de créer la journée de la CULTURE, donc c'est aux Encadreurs de l'organiser convenablement sans oublier la collaboration de leurs Bourgmestres car certains ne remplissant pas bien leur travail parmi les Encadreurs Communaux ont été mutés.

\* Pour les 44 représentants des Groupements Socio-Economiques il a demandé de bien suivre le déroulement du recyclage et de transmettre tout à la jeunesse des groupements qu'ils représentent.

Ce recyclage est divisé en 2 groupes :

I. Les Encadreurs de la Jeunesse

1. L'Encadreur Régional MBARAGA Etienne a commencé par cette question : "En peu de mots quelques sont les activités réalisées au cours de l'année 1978 ?

Deux Encadreurs Communaux se réunissaient pour répondre groupe par groupe à la question ci-dessus. Après rassemblement de leurs réponses voici ces activités :

- Visites aux associations des jeunes
- Formation des jeunes dans le C.C.D.F.P.
- Développement des activités des jeunes
- Umuganda des jeunes
- Ateliers de couture, règlements internes, ballets communaux, réunions avec les jeunes, terrains de sport, rencontres sportives, collaboration avec les autorités, réunions avec les responsables d'associations, comptoirs de vente, réunions avec la population.

2. Le Conseiller Technique André BRIEN a expliqué par des exemples les 7 conditions de développement :

- a - Pas de fatalisme mais confiance en soi
- b - Sens du travail de la production au lieu de celui de la consommation
- c - Gout d'apprendre plutôt que sentiment d'impuissance, de laisser-aller ou de laisser faire.
- d - Avoir des travailleurs spécialisés et formes
- e - Avoir un capital, des économies d'épargne provenant des surplus de la production
- f - Organisation du commerce, écoulement et approvisionnement
- g - Amélioration de la production agricole et développement graduel de l'industrie.

3. Le Sous Préfet NTIBIHEZWA a donné un exposé sur l'organisation communale au Rwanda.

La Commune est la base du développement national, le Bourgmestre est aidé par 2 Fonctionnaires assistants l'un pour le secteur administratif, l'autre pour le secteur socio-économique, puis vient le conseil de développement.

L'Arrêté Présidentiel N°285/03 du 4 octobre 1977 instituant l'Organisation de la Police Communale leur a été lue et expliqué.

L'organisation politique de la Commune est divisée en cellules, secteur et commune.

4. L'Encadreur Régional a donné un travail en groupe sur l'organisation d'une réunion des jeunes dans un secteur et travail en groupe sur le rôle du service communal de la jeunesse. Ils ont développé comment intéresser les jeunes d'un secteur à se regrouper pour créer des associations productives et le programme de la réunion de ces jeunes pour essayer de les persuader.

La réunion doit être ouverte par le conseiller de secteur, le mot de l'Encadreur suivra, puis la place des questions et des réponses, enfin les conclusions et clôture par le conseiller. Le meilleur conseil à donner pour que les jeunes soient bien organisés est de se regrouper pour étudier les problèmes de la jeunesse, comment les résoudre et l'utilité de la coopération.

Pour faire comprendre à quelqu'un le rôle du service communal de la Jeunesse et la faire comprendre clairement le travail que fait l'Encadreur et son utilité, il faut commencer par expliquer ce qui suit :

- l'augmentation de la population
- la dégradation du sol
- peu d'écoles, d'instruments et d'enseignants
- la jeunesse rurale occupe la majorité de cette population qui n'a rien à manger
- le programme de l'Etat pour trouver des solutions aux problèmes de la Jeunesse.

5. L'Inspecteur des coopératives Kanyandekwe Emile a donné l'exposé sur les statuts des associations.

Chapitre I : Institution de l'association : siège, devise et durée

Chapitre II : Les Membres : Admission, démission, parts sociales

Chapitre III : Avoir de l'association, attestation d'existence d'argent, livre de caisse, lieu où l'argent est encaissé, autres avoirs, inventaires et contrôle.

Chapitre IV : Administration de l'association, conseil d'administration, sa mise sur pied, son utilité, son rassemblement

Chapitre V : Conseil Général, son utilité, son rassemblement

Chapitre VI : Organisation des travaux, partage des travaux entre les membres

Chapitre VII : Organisation de l'argent, partage de l'argent entre les membres

Chapitre VIII : Lois généraux, tranchement des polémiques et accomplissements du statut

6. L'Inspecteur des Coopératives a recommandé aux Encadreurs Communaux de poursuivre les représentants des associations pour voir s'ils pratiquent ceux qu'ils ont reçu dans ce recyclage

- Tenue des documents administratifs, dynamique des réunions, tenue et position psychologique de diriger et de réussir les réunions des associations
- Tenue des documents financiers et matériels
- Preuves de paiement
- Questions et réponses

7. Revision sur tout ce qu'ils ont appris dans les recyclages précédents : Bilan, réflexion sur le compte d'exploitation, Frais généraux d'exploitation, salaires indirects, personnel commercial, dépenses diverses, entretien et réparation, dépenses imprévues ou accidentelles.

#### 8. Organisation d'une journée d'athlétisme

Un travail en groupe a été donné par l'Encadreur Régional de la Jeunesse, après les réponses ont été réunies et corrigées ensemble : - Disciplines à prévoir pour la compétition

- Le matériel qu'il faut avoir
- Les besoins en personnel et leurs fonctions
- Le programme de la journée

Le Fonctionnaire du Ministère de la Jeunesse Militant MUNYANSANGA a dirigé les exercices pratiques sur l'arbitrage et le règlement du V.B. et B.B.

#### 9. Principes directeurs d'action communale

Cet exposé a été donné par le Sous Préfet KAGABO; il a expliqué clairement et largement chaque point de ce qui suit : - Qu'est ce que la Commune

- L'administration de la Commune
- Le chemin le plus rapide qui amenerait les citoyens au progrès

\* Développement

\* Insuffisance de terres

\* Connaître ce qui manque, ce qui existe et ce qui est difficile à trouver

- \* Rassembler les projets, les travaux et voir plus loin
- \* Ne pas rester solitaire
- \* Avoir des ouvriers qualifiés et capables

#### 10. Evaluation de la Session

L'Encadreur Régional de la Jeunesse a donné 4 questions pour voir si le recyclage a été bien compris

- Tous étaient intéressés
- Les intérêts qu'ils ont tiré de ce recyclage sont :
  - l'institution des Statuts d'une association, dévouement d'une réunion des jeunes, la Commune et son administration, le projet de développement de la Commune
- Aucune critique sur ce recyclage
- Les sujets qu'ils souhaitent traiter dans le prochain recyclage sont :
  - Pratique en comptabilité
  - Notions de statistiques
  - Notions bancaires et système de crédit
  - Développement communautaire
  - Plan d'action communale (suite)
  - Pratique en V.B. et B.B.

#### A V I S

\* Comme dans tous les rapports, les comptes rendus et les procès verbaux, les auteurs continuent à mélanger les langues.

Dans les avis de la session précédente j'avais proposé qu'on écrive une lettre circulaire à tous les Encadreurs Régionaux leur recommandant de donner leurs rapports en une seule langue et de préférence le Français à cause des coopérants, je ne sais pas la suite que mes supérieurs ont réservé à cette proposition et voilà que pour tout changer en une seule langue offre un double travail.

\* Cette troisième session comporte plus de sujets que les 2 précédentes, les Encadreurs communaux sont très intéressés de ces rencontres si enrichissantes.

La 2e et la 3e session se sont passées au CRAFAG et la discipline était recommandée dans ce centre qui ne leur appartient pas de peur que ce centre ne leur soit plus accordé dans les prochaines sessions. Le coût de cette troisième session a été de 36.272 francs.

\* Dans plusieurs de ces sessions à BYUMBA et GITARAMA ils se lamentent souvent de ce que le Ministère de la Jeunesse et des Sports ne leur envoie pas des Fonctionnaires pour donner des exposés leur concernant. Pour cela, il faudrait que les agents désignés prennent leurs précautions d'avance pour se rendre sur les lieux de ces recyclages ou bien se faire remplacer, autrement leur absence handicape le programme et les travaux prévus dans ces sessions.

NYIRANSABIMANA Emerita



COMPTE RENDU DE LA SESSION DE RECYCLAGE DES REPRESENTANTS D'ASSOCIATIONS DANS LA PREFECTURE DE GITARAMA DU 5 au 6 FEVRIER 1979.

-----

Etaient présents 38 membres de 23 groupements socio-économiques.

I. Organisation d'une réunion par l'Inspecteur des Coopératives

Il a expliqué clairement les points suivants :

- \* Une réunion est une rencontre de plusieurs personnes qui veulent s'entraider et se corriger.
- \* *venue et organisation de celui qui dirige la réunion*  
Il doit avoir des connaissances dans la matière préparée, être dynamique avoir un but à atteindre, savoir trancher les disputes, donner la parole à chacun qui le demande, ne pas parler seul, être social.
- En peu de mots pour diriger une réunion, le responsable doit bien s'expliquer, respecter et surveiller la réunion, veiller à ce que les participants et le caractère de chacun pour pouvoir les faire parler à tour de rôle.

II. Commercialisation des <sup>produits</sup> d'un groupement des Jeunes et comment se procurer du matériel; par l'Inspecteur des coopératives

- La vocation des associations précoopératives doit dépendre du lieu où les matières premières sont trouvables et où l'on peut écouler facilement ses produits.
- La production des associations doit être multipliée pour combattre le chômage de ses membres et permettre la diversité des actions.
- Les associations d'une même contrée ayant des actions communes doivent collaborer et commercialiser ensemble leurs produits; au bout de 3 mois les responsables des associations doivent se rencontrer pour se connaître et donner leurs rapports à l'Encadreur communal.
- Les associations artisanales doivent se perfectionner et collaborer entre eux à l'échelon communal pour pouvoir bien exposer leurs produits mais les matières premières manquent et les instruments ne sont pas perfectionnés.
- Les associations doivent recourir à l'Encadreur communal de la Jeunesse qui les aidera à faire des projets de demande de matériel et d'aide aux organismes Gouvernementaux.

III. Instruments et argent par l'Inspecteur des coopératives

- Présentation du livre de comptes
- Présentation du fiche de stock
- Inventaire et exemple avec fiche d'inventaire
- Epreuves de paiement (facture)

.../...

IV. Règlement Interne d'une Association par l'Inspecteur des Coopératives

Chapitre I. : Création de l'association (siège, but, compte rendu et durée de l'association).

Chapitre II.: Les associés (accord d'être membre, démission, renvoi, part d'un renvoyé)

Chapitre III. / Argent ou autre avoir (Justification, livre de comptes, calculs du trésorier, lieu où on encaisse l'argent, les papiers justificatifs, encaisser l'argent et autre avoir, respect de l'avoir commun, inventaire, contrôle).

Chapitre IV.: Administration de l'association (conseil d'administration, lieu de son rassemblement, ne pas mêler beaucoup de travaux dans ce conseil, rôle de ce conseil, pas de récompenses pour les tenues du conseil).

Chapitre V.: Conseil Général (Capacité du conseil général)

Chapitre VI : Organisation des tâches (se partager les travaux, la présence de chacun est recommandée).

Chapitre VII : Les lois générales (mettre fin aux discussions et autre chose qui croche, achever le statut, ceux qui signent le statut sont eux qui composent l'association).

Session de Recyclage des Encadreurs Communaux de la Jeunesse  
et des Sports tenue à GITARAMA du 5 au 7 octobre 1978.

---

---

Cette deuxième session a eu lieu dans les locaux du CRAFAG à GITARAMA. Ceux qui dirigeaient la session sont :

- l'Encadreur Régional de la Jeunesse et Sports MBARAGA Etienne
- l'Inspecteur des Coopératives Monsieur KANYANDEKWE Emile
- le Conseiller technique de l'Encadrement Monsieur André BRIEN.

Participaient à la session : 15 Encadreurs de la Jeunesse de 15 Communes.

Etait malade : l'Encadreur de la Jeunesse et des Sports dans la Commune KIGOMA.

La session fut ouverte par le Sous-Préfet MUNYANGEYO Cléophas qui remplaçait le Préfet occupé par d'autres travaux. Dans son mot d'ouverture il recommandait à tous la discipline dans ce centre qui ne leur appartient pas et leur rappelait de bien collaborer avec les Bourgmestres et les autres techniciens de la Commune car il savait bien que ce problème existe depuis longtemps.

Il leur demandait de bien suivre l'exposé sur le ballet communal et l'animation parmi les jeunes.

#### I. Correspondance administrative.

L'Encadreur Régional a expliqué tout ce qui suit :

- La façon d'écrire une lettre administrative, il a montré sur un schéma les différentes parties de cette lettre (Entête, Référence, objet, lieu et date, Adresse du destinataire, (sous couvert) appellation, développement, fonction de l'expéditeur nom et prénom avec signature, C.P.I.)
- La façon d'enregistrer les lettres reçues et expédiées dans l'Indicateur.
- La façon de faire un compte-rendu.

#### II. Ballet Communal

La leçon sur le ballet communal devait être donnée par un agent du Ministère de la Jeunesse et des Sports mais comme il était à NYABISINDU dans l'entraînement du Ballet National c'est l'Encadreur Régional qui a fait cet exposé.

Avant d'instaurer un ballet communal l'Encadreur communal doit faire ce qui suit :

- en parler avec les autorités communales et le comité représentant du Ballet.
- Recenser tous les jeux qui se trouvent dans la Commune
- Sélectionner les jeux les plus intéressants et les plus significatifs adaptés à la coutume Rwandaise et au Manifeste du M.R.N.D.
- Entraînements.

Après avoir rassemblé des jeux qui constituent le ballet communal un responsable doit être voté parmi eux et le ballet ne doit pas dépasser 50 personnes :

- Groupe polyvalent : Intore - Ingoma - Amakondera : 24 personnes
- Danses de jeunes filles : 20 personnes
- Danses de jeunes filles sur Inanga : 5 personnes
- Soliste de l'Umuduli : 1 personne

Comme le groupe folklorique de la Commune NYAMABUYE était là sur invitation (12 filles et 3 garçons) on a passé à la mise en scène et à la correction des fautes commises sur le terrain.

### III. Exposé et Exercices pratiques sur l'arbitrage du V.B et B.B.

Militant MUHATURUKUNDO Norbert, Fonctionnaire au Ministère de la Jeunesse et des Sports leur a expliqué la façon de lancer le ballon avec les bouts de doigts et les avant-bras et ensuite on a passé à la pratique sur le terrain du C.F.M.T.P de GITARAMA.

### IV. D I V E R S

- L'Encadreur Régional a rappelé aux Encadreurs Communaux que leurs rapports annuels doivent comporter les parties suivantes :

- le recensement des jeunes de 10 à 25 ans
- le tableau des groupements socio-économiques des jeunes
- les travaux réalisés par les jeunes à l'Umuganda.

Il a félicité les Encadreurs des Communes NYAMABUYE et MUSAMBIRA qui ont bien présenté les rapports annuels 1978.

- Il a expliqué les fiches de renseignements sur l'infrastructure sportive en milieu rural comme le Ministère de la Jeunesse et des Sports le leur a demandé dans la lettre n°1257/14.08.01 du 11 septembre 1978.

- Pour les fiches d'indentification des Groupements socio-économiques, chaque association aura 3 fiches à garder par l'Encadrement Communal, 1 fiche pour l'Encadrement Régional et 1 pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

### V. Exposé de l'Inspecteur des Coopératives

Il a expliqué en long et en large la vie économique et financière d'une coopérative ou pré-coopérative.

- La comptabilité d'une association doit avoir 3 livres :

- le livre de caisse où l'on écrit les cotisations, les parts sociales ...
- le registre d'inventaire pour les entrées et les sorties.
- les fiches de stock où l'on précise le nombre de matériel, la qualité, le prix unitaire et le prix total.

Les fiches de stock sont divisées dans 2 colonnes, la colonne des ENTREES et la colonne des SORTIES comportant la date, la quantité, la qualité, la valeur et les observations.

- Dans le mode de paiement il y a : - la facture  
- le bon pour, pour acquit  
- le reçu ou quittance.

- A la fin de l'année toute association doit faire un bilan comme suit pour voir les entrées, les sorties et le reste en stock.

ACTIF	PASSIF
1. Valeurs Immobilisés (terrains, immeubles matériel, valeur de stock, produits en cours de réalisations)	- Dettes (créances sur fournisseurs) - Dettes consenties par l'association auprès d'un organisme financier.
2. Valeurs d'exploitation (produits en attente d'être vendus)	- Réserves obligatoires.
3. Valeurs réalisables ou disponibles (avoir en caisse et en compte)	

L'Inspecteur des coopératives a expliqué ce que c'est le taux d'amortissement mais je ne vois pas ces explications à la page 8. Après son exposé il a donné des exercices pratiques aux Encadreurs Communaux pour voir si ceux-ci ont tout compris, donc c'est l'application de la leçon : Ils ont rempli le registre des membres, le livre de caisse, le livre d'Inventaire et ils ont fait une lettre de demande de marchandises. Peu de fautes ont été commises et l'Inspecteur les a corrigées.

#### VI. Bulletin de liaison

1. But : - Echange d'expériences entre les groupements  
- Faire mieux connaître le service de la Jeunesse  
- Sensibiliser les jeunes à leurs problèmes
2. Nature : C'est une brochure stencillée
3. Participation des Encadreurs à sa mise sur pied :
  - Fournir les articles
  - Créer un comité de rédaction chargé de rassembler les articles, les trier et les mettre au clair.

Le comité dont il est question a été tout de suite institué, il est composé par l'Encadreur Régional de la Jeunesse, Mr André BRIEN Conseiller technique, l'Encadreur de la Commune NYAMABUYE, l'Encadreur de la Commune MUKINGI et celui de la Commune RUTOBWE. La première apparition de ce bulletin sortira à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 1979 et sa rédaction sera en Kinyarwanda.

#### Evaluation de la Session

8 problèmes ont été posés aux Encadreurs communaux pour se rendre compte de l'assimilation de ces leçons. Ils sont très contents de ces 2 sessions qu'ils viennent d'effectuer mais la deuxième a bien réussi vu que le logement était propre et ils ne dormaient pas dispersés comme dans la première session; ainsi ils souhaitent que ces recyclages se poursuivent tout en demandant au Ministère de la Jeunesse et des Sports de faire des efforts pour les aider matériellement et les assister c'est-à-dire leur envoyer chaque fois des agents du Ministère pour donner quelques leçons.

Sujets Urgents qu'ils souhaitent discuter prochainement

- Pratique en comptabilité
- Organisation d'un ballet communal
- Exercices pratiques sur les règlements et arbitrage de V.B. et de B.B.
- Notions sur les Statistiques
- Notions bancaires et système de crédit
- Développement communautaire.

La session fut clôturée par le Sous-Préfet MUNYANGEYO Cléophas en les remerciant tous du bon coeur et du courage qu'ils ont manifesté durant la session tout en leur recommandant de transmettre à la jeunesse de leurs communes les connaissances nouvelles acquises dans ce recyclage.

Il a recommandé à l'Encadreur Régional de demander au Ministère de la Jeunesse et des Sports de leur procurer des Agents des Services Centraux de ce Ministère pour participer dans ces recyclages et y donner des exposés.

A V I S

\* Dans le présent Procès Verbal on dit que l'Inspecteur des coopératives a expliqué clairement ce que c'est le taux d'amortissement. Ces explications ne figurent pas dans ce procès verbal, il a donné simplement les exemples suivants : Immeubles 10% Matériel roulant 33% Machines 20% Matériel de bureau 20% Mobilier 10%.

De part ces exemples je me demande si les Encadreurs ont compris la vraie signification du taux d'amortissement à moins que l'auteur de ce procès ait oublié de développer ce sujet.

\* Les points qu'ils avaient prévus d'étudier lors de la première session ont été presque tous étudiés dans cette seconde session tels que :

- Fondation du bulletin de liaison
- Règlement et arbitrage du Basket-ball
- Exercices pratiques sur les règlements et arbitrage du F.B et V.B
- Vie d'une coopérative
- Ballet communal
- Elaboration et présentation des petits projets
- Correspondance administrative.

Le sujet qui n'a pas été traité est celui des Notions sur les Statistiques.

\* Cette fois-ci le procès verbal rapporté par l'Encadreur communal de NYAMABUYE est bien présenté plus que celui de la première session qui était rapporté par l'Attachée de l'Inspection des Coopératives. Il faudrait que les Encadreurs communaux se succèdent à tour de rôle pour rapporter recyclages et réunions.

\* Dans les Avis à propos du P.V. de la première session la faute de mélanger les langues était soulevée et je proposais qu'on écrive une lettre à l'Encadreur Régional lui recommandant de présenter lui-même les procès verbaux ou bien se faire remplacer par un Encadreur Communal qu'il juge capable comme celui-ci de NYAMABUYE qui a rapporté le présent procès. Dans la même lettre on devait lui interdire le mélange des langues ou bien utiliser le Kinyarwanda seulement ou encore/<sup>ce</sup> qui est mieux utiliser le Français vu que Monsieur André BRIEN ne connaît pas le Kinyarwanda et qu'il joue un grand rôle dans ces recyclages et dans l'Encadrement de la Jeunesse.

Annexe au Procès Verbal

Modèle de présentation pour une demande d'aide extérieure.

Pour introduire une demande d'aide extérieure, il faut expliquer en long et en large chacun de ces points suivants pour que l'organisme à qui on demande une aide soit éclaircie quant à la viabilité du projet demandeur :

1. Titre du projet
2. Présentation de l'organisme demandeur
3. Origine du projet
4. Objectifs du projet
5. Réalisations du projet
6. Budget demandé : - montant total de l'aide sollicitée  
- montant de la contribution du demandeur  
- autres appuis.
7. Continuité et autofinancement du projet dans l'avenir
8. Production des rapports
9. Recommandations.

Il faut aussi préparer une lettre d'introduction signée par la personne autorisée qui accompagnera le document relatif au projet présenté.

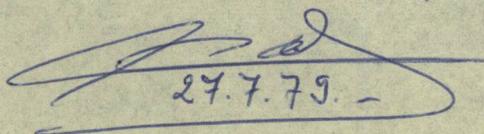
Après ce modèle Monsieur BRIEN a donné en Exemple de Présentation d'une demande d'aide financière. C'est un exemple concret pris à base d'un des groupements socio-économiques de GITARAMA donc sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports (pré-coopérative qui n'a pas encore fait la demande d'agrément auprès du Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif).

NYIRANSABIMANA Emerita



Avis

Je pense qu'après la distribution des Motocyclettes, l'Encadrement Régional devra se rendre à l'intérieur de la Préfecture pour voir si les Encadrements Communaux ont compris les leçons données au cours de ce recyclage. Sinon le rapport est bien fait par rapport au premier.



27.7.79. -



REPUBLIQUE RWANDAISE  
PREFECTURE GITARAMA  
SERVICE DE LA JEUNESSE.

INYANDIKO-MVUGO Y'IHUGURWA LY'ABAYOBUZI  
B'URUBYIRUKO MULI KOMINI NYABAYE KUVA  
KW'ITALIKI YA 5 KUGEZA KUYA 7 UKWAKIRA 1978.  
-----

Abayoboye ilyo hugurwa : Militant MBARAGA Etienne, Encadreur Régional .  
Militant KANYANDEKWE Emile, Inspecteur des Coopératives.  
Sympatisant BRIEN André, Conseiller Technique au S.E.R

Abahugwe (Encadreur de la Jeunesse):

-MUNYANKINDI Landouard	Commune NYAMABUYE
-MUTABAZI André	" RUTUBWE
-NDAMAGE Damien	" NYABIKENKE
-MUSABIMANA Prosper	" KAYENZI
-MULIGO Valens	" TABA
-NTAGANIRA Fabien	" RUNDA
-H. TEGEKIMANA Théogène	" MUSAMBIRA
-MUVUNANKIKO Emmanuel	" MUGINA
-HABIMANA Dominique	" NTONGWE
-KABEBA Ezéchias	" TAMBWE
-MBUGUJE Schadraak	" MURAMA
-KABAYIZA Fidèle	" MASANGO
-HABINEZA Théodomir	" MUKINGI
-HALINDINTWALI Aphrodis	" BULINGA
-KARENGANGANIZI François	" MUSHUBATI

Monsieur NSABIMANA Daniel , Encadreur w'i KIGOMA ntiyashoboye kuza kubera uburwa  
Ilyo hugura lyafunguwe na Militant S/Préfet MUNYANGEYO Cléophas waje mu mwanya  
Préfet wa Prefegitura utarashoboye kwiyizira kubera indi milimo. Yatangiye ashi-  
mira Encadreur Régional washoboye gutegura iyo recyclage, akomeza agira ati iy-  
n'iya 2 mukoze, ndabasaba rero ko mwagira discipline nk'ubushize kandi mukameny-  
ko aha muli atali ikigo cyanyu, ati mugomba rero kubwitondera. Ikindi mbabwire  
imikorere yanyu muli komini, ati hali abatumvikana na ba chefs babo alibo ba F  
gmestres nubwo atali mwese, aliko aho bili ndabibutsa ko mukwiriye kuva hano  
vuganye na Encadreur Régional kugira ngo mugerageze gushaka umuti wabyo.

Yakomeje agira ati umulimo wanyu urakomeye nukugomba kwinginga, ali urubwiruko mushinzwe cyangwa se abandi bakozibakozibana muri za Komini kugira ngo mwumvikane, umulimo wanyu ugende neza, yaba atabyumva ukagerageza kubimwumvisha. Yongeyeho ati nabonye kuli programu hali ibyerekeye imitunganyilize ya Ballet communal, ati rero muzakulikire neza iyo nyigisho kuko mu makomini yose nta ballet nyakuli ihali. Ikindi yibanzeho ni animation, yagize ati mukwiye gukora uko mushoboye kose kugira ngo animation icengere mu rubwiruko kuko alirwo rwinshi kandi ali narwo Rwanda rw'ejo. Mukaruhuliza ku gitekerezo kimwe alicyo cyo gufatana urunana rukubaka igihugu cyacu rushingiye ku mahame n'amatwara twazaniwe na Mouvement yacu hamwe na Président-Fondateur wayo Nyakubahwa Général Major HABYALIMANA Juvénal.

Ubwo Militant S/Prefet yarangije asobanura mu magambo make ingingo yaramaze kuvuga alizo izi:

- a) Discipline muri recyclage
- b) Kumvikana n'ubutegetsi bwa Komini
- c) Imitunganyilize ya ballet ya komini
- d) Animation mu rubwiruko.

Arangije hakulikiyeho ibibazo by'abayobozi b'urubwiruko bisubizwa na S/Préfet Hakulikiyeho Militant Encadreur Régional ashimira S/Préfet kuba yibukije izo ngingo abayobozi b'urubwiruko no kuba abakinguliye ku mugaragaro ilyo hugurwa lyabo lya kabili noneho ahita abagezaho programme uko iteye.

Jeudi 5 Octobre 1978:

- ture.
- 8H00 - 8H45 Ouverture de la session par le Préfet de Préfec-
- 8H45 - 9H45 Correspondance Administrative par l'Encadreur Régional de la Jeunesse.
- 9H45 - 12H00 Organisation d'un ballet communal par un fonctionnaire du Minijeunesse.
- 14H00 - 17H00 Exposé et exercices pratiques sur les règlements et l'arbitrage de V.B. et B.B. par un fonctionnaire du Ministère de la Jeunesse.

Vendredi 6 Octobre 1978:

- 8H00 - 12H00 Exposé sur la gestion et comptabilité des petites entreprises par l'Inspecteur des Coopératives.
- 14H00 - 17H00 Exercices pratiques sur la gestion et comptabilité des ptes entreprises par l'Inspecteur des Coop.

Samedi 7 Octobre 1978:

- 8H00 - 9H00 Modèle de présentation de petits projets par André Brien, conseiller technique au S.E.R.
- 9H00 - 10H00 Discussion sur le Bulletin de liaison par l'Encadreur Régional de la Jeunesse.
- 10H00 - 10H30 Divers.
- 10H30 - 11H45 Evaluation de la session de recyclage.
- 11H45 - 12H30 Clôture et réception puis départ des Encadreurs.

Nkuko byali biteganijwe kuli programu, Encadreur Regional yahise atanga exposé yerekeye Correspondance administrative; iyo nyigisho yali ikubiyemo ingingo zi-

- kulikira: 1° Définition
- 2° Lettre administrative
- 3° Enveloppe
- 4° Indicateur (courrier reçu et courrier expédié)
- 5° Compte-rendu
- 6° Rapport.

Ku ngingo ya 1 yasobanuye icyo correspondance administrative bivuga alibyo kuvuga ubulyo bwo gutumanaho mu kazi bikoreshejwe inyandiko mu mabarurwa, mu nyandiko=mvugo, muli rapport n'ibindi.

Ku ngingo ya 2 yasobanuye ko lettre administrative ari ubulyo bwo gutumanaho mu nyandiko y'amabarurwa mu bintu byerekeye uburyo bwo gutuma ubulyo bugizwa n'ibice bitatu:

- a) Introduction - Référence
- b) Développement - Renseignements
- c) Conclusion - Formules de politesse ou de courtoisie.

Icyo gihe Militant Encadreur Regional yatanze urugero rwa lettre administrative asobanura kandi n'icyo bita mise en page:

! Entête	Lieu et date	!
!		!
! Référence:	Adresse du destinataire	!
! Ujet:	(sous-couvert de ;;;;)	!
!		!
!	Appelation,	!
!		!
!	Développement	!
!		!
!		!
! ( C.P.I. à .....)	Fonction de l'expéditeur	!
!	Nom et prénom	!
!	Signature	!

Iyo hali ugomba copie y'iyi baruwa, wandika C.P.I. à .....(adresse) hasi ibumoso. Iyo hali uwo igomba kunyuraho, ubandika hagati ya adresse du destinataire na appelation. Ku ngingo ya 3 yasobanuye uko bandika kw'ibahasha :

! Adresse imprimée	S.P. (service public)!
! du service.	!
!	!
!	Adresse du destinataire
!	Ex. Mr l'Encadreur Régional de la Jeunesse
!	B.P. 51 GITARAMA.



Guhera 10H30 kugeza 12H00 hatanzwe inyigisho yerekeye ballet communal, ubundi yagombaga gutangwa n'umukozi wa Ministeri y'Urubyiruko nyuma ntiyaza nibwo yatanzwe na Encadreur Régional. Yatangiye avuga ko uwo mukozi yabujijwe nuko ari i Nyabisindu muli entrainement ya Ballet national akomeza avuga ko uko Ballet ya komini igomba kuba iteye. Mbere na mbere yavuze ibyo Encadreur wa Komini agomba kwitaho mbere yo gushinga ballet ya Komini,

1. Encadreur agomba kubivugana n'abategetsi ba Komini hamwe na comité ishinzwe iyo mikino muli Komini.

2. Akulikizaho gukora ibarura ry'imikino yose izwi muli Komini.

3. Iyo arangije ibyo ahitamo imikino ishobotse akulikije ibi:

-Umuhimbi niwe wihimbira ubwe

-Encadreur ashinzwe gukosora ibitameze neza no kubiyobora.

-Ibyerekanwa bigomba kuba bitanyuranye n'umuco w'igihugu n'amatwara ya Republika ya 2 ndetse n'intego za M.R.N.D.

-Encadreur agomba kubuza abakinnyi umuco wa kera wo guhakilizwa.

-Abakinnyi bagomba guhora babwirwa ibikorwa bya leta mu nzego z'amajyambere n'ingendo za Prezida wa Republika.

-Le côté social y'abakinnyi n'imikino yabo bigomba kubahilizwa.

-Amayugi n'ingoma biremewe muli iyo mikino aliko amafilimbi agacibwa.

4. Imyitozo (entrainements)

Ni ngombwa gushyiraho responsable w'iyi mikino utoranijwe mu bakinnyi.

Ballet ya Komini yagombye kugira nibura abantu mirongo itanu bayigize.

Dore urugero rwayo:

1. Groupe polyvalent Intore-Ingoma-amakondera	24 personnes.
2. Danses de jeunes filles	20 "
3. " " sur Inanga	5 "
4. Soliste de l'umuduhi	1 personne

Soit au total 50 personnes. Kugira ngo iyo mikino irusheho kuba myiza, buli ballet ya Komini igomba kugira uniforme y'imyambaro. Hakulikiyeho gusobanura mise en scène y'iyi mikino, mbese uko abakinnyi bagomba kuba bameze (imyanya yabo) mu gihe cyo kwerekana iyo mikino. Kubera ko kandi hali hatumiwe groupe folklorique ya Commune Nyamabuye ubwo twahise tujya mu myitozo yerekeye gukosora imyifatire y'abakinnyi haba mu myanya cyangwa se muli za mouvements zabo.

Iyo groupe yerekanye imbyino ifite hanyuma Encadreur Régional akagenda yerekana ibitameze neza ndetse akanabikosora. Uko bakinnyi bali bagizwe n'abakobwa 12 n'abahungu 3.

Nyuma ya saa sita, hagombaga kuba exposé na za exercices pratiques zerekeye amatageko na arbitrage bya V.B. na B.B. bitanzwe n'umukozi wa Ministeri aliko kuko isaa munani yaratali yahagera, Encadreur Régional yatubwiye ko tugiye kureba bimwe muli za Divers.

Militant Encadreur Régional yahereye kuli Rapport annuel yibutsa ingingo za ngombwa muli iyo rapport alizo izi zikulikira:

- Recensement des jeunes de 10 à 25 ans
- Tableau des groupements socio-économiques des jeunes.
- Travaux réalisés par les jeunes à l'Umuganda.

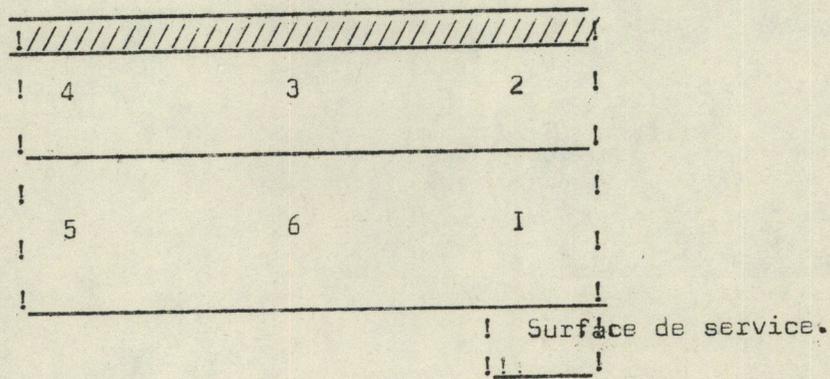
Yakomeje agira ati uzi ko yetanze rapport annuel akibagirwa kimwe muli ibyo azihutire kubitanga vuba kuko nawe abikeneye muli rapport azohereza muli Ministeri? Hakulikiyeho gusobanura les fiches de renseignements sur l'infrastructure sportive en milieu rural nkuko byasabwe mw'ibaruwa N° 1257/14.08.01 yo kuwa II Nzezi 1978 ya Nyakubahwa Bwana Ministri w'Urubyiruko.

Ibyo birangiye, yavuze ko hali na za fiches d'identification des groupements socio-économiques zizatangwa nyuma hazo zikaba zigomba kuzuzwa. Buli association ikagira Fiches 3 zigenewe Encadrement communal, Encadrement Régional na Ministeri y'Urubyiruko imwe imwe. Mu kurangiza yavuze hali tournée muli za Komini ikazatangira nyuma y'italiki ya 16 Ukwakira 1978. Muli iyo tournée akazabonana na ba Bourgmestres kugira ngo ababaze appreciation yabo ku mulimo w'abayobozi b'urubyiruko, akaganira n'aba ahereye kuli activités twatanze muli rapport annuel, projets de travail zacu na contact avec les jeunes ou visite d'associations de jeunes.

Militant Encadreur Régional arangije izo ngingo, yasabye Encadreur wa Komini ya Nyamabuye gusobanura Règlement na arbitrage ya V.B. kuko wa mukozzi wo muli Ministeri yaratarahagera. Ubwo Encadreur wa Nyamabuye yahise atangira, asobanulira bagenzi be uko ikibuga cya V.B. giteye (Dimensions du terrain, du filet, etc....)

Yavuze ko ligne d'attaque aliho abakinnyi b'imbere bahagarara, akomeza asobanura uko p uko poteaux ziyaho filet nazo kandi zikaba kuli 1 m y'ikibuga, akamaro ka surface de service n'ubulyo batanga umupira. Yavuze kandi ko ba arbitres bagomba kuba babili, abakinnyi bo bakaba 12.

Dore uko abakinnyi bahagarara mu kibuga:



Abayobozi b'urubyiruko bahise bamubaza ibibazo alibyo ibi bikulikira:

Q. Set imwe imara igihe kingana iki ?

R. Set ishobora kumara amasaha abili cyangwa atatu, iminota 30 cyangwa kuko biterwa n'uko amakipi akina, ubundi set yuzura ibitego ali 15 aliko hakabamo différence y'ibitego 2 ku makipi yombi tuvuye 15-17, 16-18, 17-19, etc.....

Q. Amakosa yo muli V.B. ni ayahe ?

R. Gutera umupira ishuro zirenz eshatu mu kibuga cyanyu, gukora kuli filet, gutera umupira nabi C.à.d. kutawuterasha imitwe y'intoki, kurenga umurongo wo hagati( ligne centrale ), etc .....

Bigeze aho haje Militant MUHATURUKUNDO Norbert, umukozi wa Ministeri y'Urubiyirukò twali dutegereje noneho akomeza inyigisho asobanura uburyo bwo gutera umu-  
pira ukoresheje imitwe y'intoki na les avant-bras.

Ubwo hakulikiyeho pratique y'uwo mukino noneho haheruka ibisobanuro by'amategeko  
ya B.B. na pratique yayo ku kibuga cya C.F.M.T.P. de Gitarama.

Vendredi le 6 Octobre 1978.

Ihugurwa lyarakomeje guhera saa mbili za mu gitondo. Nkuko programu yali iteye  
Militant KANYANDEKWE Emile, Inspecteur des Coopératives yatanze exposé ku mi-  
cungire y'imali ya za pré-coopératives na coopératives zemewe. Yatangiye yibu-  
tsa ibyo twali twarabonye muli recyclage yo mukwa 6 alibyo ibi bikulikira:

1. Vie coopérative (Administration et organisation)
2. Vie économique et financière (voire même matérielle)
3. Vie socio-culturelle.
4. Vie législative (Réglement interne, corrections régu-  
lières suivant l'expérience, statuts, etc.....)

Yakomeje avuga ko tugiye kurebera hamwe ingingo ya kabili aliyo Vie économique  
et financière.

Comptabilité d'I association 1° Livre de caisse alicyo cyandikwamo cotisations  
ou parts sociales, dons, subventions, etc.....

2° Registre d'inventaire: mouvements des entrées  
et des sorties.

3° Fiches de stock: nombre matériel, qualité, prix  
unitaire et prix total.

N.B. Chaque fois qu'il y a perte ou détérioration d'un outil ou matériel, il faut  
faire un P.V. Inspecteur yakomeje atubwira ko Umuyobozi w'Urubiyiruko ata-  
gomba kujya gusura association igihe ifite ingorane gusa, agomba kujyayo  
abatunguye kugira ngo buli gihe bahore biteguye. Ku byerekeye fiches de  
stock, yasobanuye uko zikorwa:

ENTRÉES ! SORTIES

Date ! Quantité ! Qualité ! valeur ! Date ! Quantité ! Qualité ! Observations.

Muli colonne ya observations handikwamo ibicuruzwa byaje birenga cyangwa se bibu-  
ra n'impamvu yabiteye. Inspecteur yakomeje avuga ati ugiye gusura association  
wakora contrôle ute y'ibintu byaje muli iyo association.

Icya mbere nuko ugomba kubanza kureba uko payement y'ibyo bantu yakozwe:

Mode de payement: 1. Facture -signature (vérification de son exactitude)

-nom de celui qui a livré les marchandises

-modalité de payement (cash, chèque, etc.....)

2. Bon pour, pour acquit

3. Reçu, quittance, si possible la pièce doit être attes-

tée par deux témoins. Kuva saa yine kugeza saa yine n'igice habaye ikiruhuko.

Hakulikiyeho isobanurwa ly'ibyerekeye ibarura ly'umutungo wa cooperative cyangwa association alibyo twita mu gifransa bilan. Bilan rero ni ibarura likomeye likorwa n'umuyobozi w'umulyango uko umwaka ushize, lyerekana neza ibyo association itunze n'ibyo igomba kwishyura ( imyenda )

(C'est un rassemblement de tous les renseignements dégagés pour la comptabilité au cours de l'exercice c.à.d. du 1er janvier au 31 Décembre)

Yakomeje avuga ko buli kintu cyose umulyango utunze kigomba kugira aho cyandikwa Mu bisobanuro bya bilan, ibigomba kwitabwaho nukureba ibyinjiye cy umutungo, ukareba imyenda umulyango ulimo wakuramo ukabona neza ibyo utunze.

<u>A C T I F (avoir de l'association)</u>	!	<u>P A S S I F (effets à payer)</u>
1. Valeurs immobilisées	!	-Dettes (créances sur fournisseurs)
a) Terrains	!	-Dettes consenties par l'association
b) Immeubles	!	auprès d'un organisme financier.
c) Matériel	!	-Réserves obligatoires
d) Valeur de stock	!	
e) Produits en cours de réalisation	!	
2. Valeurs d'exploitation	!	
-Produits finis qui sont en attente	!	
d'être vendu.	!	
3. Valeurs réalisables ou disponibles	!	
(avoir en caisse, avoir en compte)	!	

Résultat de l'exercice ou balance = Total Actif - Total Passif

Militant Inspecteur yasobanuye kandi ibyerekeye amortissement ku bulyo burambuye. Dore ingero za taux d'amortissement yatanze:

-Immeubles	10%
-Matériel roulant	33%
-Machines	20%
-Matériel de bureau	20%
-Mobilier	10%

Nyuma ya sasita, Inspecteur yayoboye ibyerekeye gestion des cooperatives muli za travaux pratiques. Amaze gusubira mubyo yali yatanze mbere, yasabye ba Encadreurs 3 kujya kuli tableau noir ngo bakore ibigomba kwandikwa mu bitabo bya ngombwa. Ubwo hagiye Habineza Théodomir, Halindintwali Aphrodis na Mbuguje Schadrak.

Ikibazo cya 1: uko bandika muli registre des membres, icya 2: uko bandika muli livre de caisse, icya 3 uko bandika muli registre d'inventaire.

Uko bakulikirana niko bagombaga gusubiza ibyo kibazo uko ari bitatu.

Ku kibazo cya mbere, Habineza yashubije ko handikwamo: 1. N° d'ordre, 2. Parts sociales, 3. Conseil d'administration.

Ku kibazo cya 2, Halindintwali yashubije ko handikwamo ibi bikulikira:

-N° de l'opération	-Espèce	-Prix total
-N° de la facture	-Quantité	
-Date d'entrée	-Prix unitaire	

Ku kibazo cya 3, Mbuguje yashubije atya:

- Ku kibazo cya 3, Mbuguje yashubije atya: -Ihikoraho assoc. itandiranye  
 -Uwoko bwabyo  
 -Umubare wa buli kintu  
 -Italiki byinjiliyeho  
 -Observations.

Ubwu Militant Inspecteur wa za Cooperatives yahise akosora ibyo bibazo ahereye ku cya I.

REGISTRE DES MEMBRES.

N° des adhérents	Date	Noms des coopérateurs	Adresse	Montant versé	Signature
1.	6-10-78	KARENZI Jean	Com. TABA Sec. TABA	1.000 Frs	

Ikibazo cya 2

LIVRE DE CAISSE.

N° de poste	Date de l'opération	Nature de l'opération, justification	Montant	Retettes	Dettes

Ikibazo cya 3

LIVRE D'INVENTAIRE.

- |                     |                          |
|---------------------|--------------------------|
| -Nombre de matériel | -Prix total              |
| -Désignation pièces | -Affectation du matériel |
| -Date d'entrée      | -Observations.           |
| -Prix unitaire      |                          |

Hakulikiyeho Muvunankiko na Musabimana kugira ngo bakore tableau ya registre des membres na Livre de caisse. Ubwo bamaze kubikora, Inspecteur yerekanye amakosa yakozwe ndetse aranayakosora.

Ibyo birangiye, Karenganganizi FR. yakoze fiche de stock naho Mutabazi A. yakoze lettre de commande de marchandises. Dore uko Karenganganizi yakoze iyo fiche:

ENTRÉES			SORTIES		
Date	Nbre matériel	Prix	Nbre matériel		Observations
6-10-78	50 houes				

Dore uko Mutabazi yakoze lettre de commande:

A.J.D.  
 Secteur SHOLI  
 Commune Rutobwe-  
G I T A R A M A.

Sholi le 6 Octobre 1978  
 N° 02/78

Monsieur le Directeur de la TRAFIPRO  
KABGAYI

OBJET: Demande de marchandises.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de m'adresser à la coopérative dont vous êtes directeur pour demander au nom de l'association de la Jeunesse pour le Développement ( A.J.D. ) 10 caisses de houes.

La facture sera réglée lors de la livraison.  
Veuillez agréer Monsieur le Directeur l'expression de nos sentiments respectueux.

Le gérant de l'A.J.D.

MUTABAZI André.

Sé/.

Inspecteur yabakosoye atya:

1. FICHE DE STOCK.

ENTREES				SORTIES			
Date	Nature	Quantité	Qualité	Valeur	Date	Quantité	Stock
des march!		!	!	!	!	!	!

2. Lettre de commande de marchandises.

Mubyo Mutabazi yali yanditse habuzemo quantité, qualité, prix na mode de paiement. Kuwa gatandatu taliki ya 7 Ukwakira 1978, hakulikiyeho exposé yerekeye présentation de petits projets ikaba yaratanzwe na Sympatisant André Brien ukora muli Bureau Régional de la Jeunesse. Iyo exposé n'ibisobanuro byayo bili mu ngereka y'iyi nyandiko-mvugo.

Ibyo birangiye Militant Encadreur Régional yatugejeje ibisobanuro bya Bulletin de Liaison aliko kanyamakuru kazajya kaduhuza hamwe n'urubwiruko dushinzwe.

Ku kibazo cya 1, le pourquoi de ce bulletin, hashubijwe ibi bikulikira:

- Échanges d'expériences entre les groupements.
- Faire mieux connaître le service de la jeunesse.
- Sensibiliser les jeunes à leurs problèmes.

Ku kibazo cya 2, Comment doit-il être ?

- Brochure stencillée.

Ku kibazo cya 3, Quelle sera notre participation à sa mise sur pied?

- Fournir les articles.
- Créer un comité de rédaction chargé de rassembler les articles, les trier et les mettre au clair.

Iyo comité rero yahise ishingwa ikaba igizwe na Militant Encadreur Régional, André Brien, conseiller technique, Encadreur de la Commune Nyamabuye, Encadreur de la Commune Mukingi et l'Encadreur de Rutobwe.

La parution sera trimestrielle et le 1er numéro sortira dans le 1er trimestre de l'année 1979. Il sera rédigé en Kinyarwanda. Twemeranije ko buli wese muli twe azatanga titre hanyuma sélection ikazakorwa na comité de rédaction.

Hakulikiyeho examen ya za rapports annuels, Encadreur Régional atubwira ko izimeze ~~XXXX~~ neza ali iya Nyamabuye n'iya Musambira. Abandi basabwe kuzohereza bidatinze.

Ku byerekeye fiches d'identification des groupements, hatanzwe exemplaires 3 kuli buli association, imwe igasigara kuli commune, izindi 2 zikohererezwa Ministeri y'Urubyiruko na Service de l'Encadrement Régional de la Jeunesse. Encadreur Régional yavuze ko ayo mafishi agomba kumugeraho mpere y'italiki ya 7 Ugushyirwa 1978.

Ubwo abayobozi b'urubyiruko bahawe umwanya wo gutanga ibibazo bibabogamiye mu kazi kabo hanyuma Encadreur Régional akazabishyikiriza Conférence préfectorale ngo ibyige:

1. Indemnités de déplacement igihe bagiye ahantu mu yindi komini kubera impamvu z'akazi.
2. Présence des Encadreurs communaux pour défendre le budget destiné à la jeunesse lors de son élaboration par le conseil communal.
3. Réception des joueurs lors des manifestations publiques.

Nyuma y'ibyo bibazo Encadreur Régional yakoresheje évaluation de la session:

1° Sobanura mu magambo make inyigisho twagezeho muli iyi minsi ?

R. Twabonye correspondance administrative, uko bandika amabaruwa, uko yakirwa, uko yoherezwa, uko P.V. ikorwa na rapport. Twabonye kandi uko ballet communal yashyirwa, amategeko na arbitrage ya V.B. na B.B., comptabilité na gestion des groupements à vocation coopérative, uko buzuza fiche de stock, registre des membres, registre des inventaires, livre de caisse, uko bilan ikorwa n'uko bategura za projets ngo zisabirwe imfashanyo.

2° Ni izihe ngingo zagushimishije kurusha izindi ? Kuki ?

R. a)Présentation de petits projets kuko bwali ubwa mbere kandi bikazadufasha gutanga imishinga y'urubyiruko.

b)Comptabilité des petites entreprises kubera ko bizadufasha kugenzura neza umutungo wa za associations.

c)Correspondance administrative kubera ko bizadufasha kwandika neza amabaruwa n'uburyo bwo kwandika mu bitabo biyagenewe.

d)Réglements et arbitrage de V.B. et B.B. kuko bizadufasha kwigisha neza urubyiruko iyo mikino ya kizungu.

3° Uzi ukuntu programu yali iteye, hali icyo uyivugaho ?

R. Twangiriye ku nyigisho zoroshye duheruka izikomeye.

4° Vuga ibitarakunyuzwe aho kw'icumbi cyangwa ku mafunguro ?

R. Ntabwo.

5. Session ishize n'iyingingiye iyagenze neza ni iyihe ? Kuki ?

R. Niyingiye kubera ko logement yali nziza kandi twali hamwe, ndetse n'inyigisho zatangiye ahantu hamwe.

6° Vuga ibitaragenze neza alimwe mubiteye ? R. Discipline mu nyigisho yarabuze.

7° Nimuvuge ibindi byihutirwa twazibandaho muli session itaha ?

- R. a) Pratique en comptabilité  
b) Organisation d'un ballet communal  
c) Exercices pratiques sur les règlements et arbitrage de V.B. et B.B.  
d) Notions sur les statistiques.  
e) Notions bancaires et système de crédit.  
f) Développement communautaire.

8° Izi sessions de recyclage muzitekerezaho iki ?

R. Zidufitiye akamaro kanini ndetse bishobotse zakomezwa aliko turasaba Ministeri y'Urubyiruko gushyiraho akayo kugira ngo zirusheho kugenda neza.

Nyuma y'iyi évaluation, Encadreur Régional yahise afata ijamba avuga ati : Nkuko byali bimeze kuli programu, iyi session irarangiye kandi yagenze neza uretse ibibazo bike byabonetse kandi bikaba byarakosowe; ati nsabye Militant S/Préfet MUNYANGEYO Cléophas intumwa ya Préfet wa Préfecture ko yasoza ili hugurwa. Ubwo rero S/Préfet yafashe ijamba ati : mw'izina lya Préfet wa Préfecture utashoboye kuboneka ndabashimiye kubera ubwitonzi n'umwete mwerekanye muli iyi sessio yanyu ya kabili.

Ati nizeye ko mugiyeye gusubira mu makomini yanyu mwungutse indi migambi mishya yo kuzamura urubyiruko mushinzwe. Yasabye kandi Encadreur Régional ko yasaba Ministeri y'Urubyiruko ko yajya yohereza abakozi bayo kugira ngo batange inyigisho, bityo birusheho kugenda neza. Yakomeje agira ati ahasigaye mugende mukoreshe ibyo mwahuguwemo ati ntangaje ko ili hugurwa lyatangiyeye taliki ya 5 likageza uyu muni ku ya 7 Ukwakira 1978 lirangiye.

Nyuma y'ilyo jambo lya Militant S/Préfet, umwe mu bayobozi b'urubyiruko aliwe Militant MUNYANKINDI Landouard yashimiye abateguye iyo session kandi atanga ibyifuzo bya bagenzi be bireba umulimo bashinzwe.

Ibyo birangiye, hakulikiyeho kwica akanyota muli CRAFAG isaa sita n'iminota 5.

RESPONSABLE DE LA SESSION.  
ENCADREUR REGIONAL DE LA JEUNESSE  
MBARAGA Etienne.

LE RAPPORTEUR  
ENCADREUR COMMUNAL DE NYAMABUYE  
MUNYANKINDI Landouard.

\*\*\*\*\*

## IBYITONDERWA MW'ITANGWA LY'UMUSHINGA USABIRWA IMFASHANYO

- Mbere yo gusaba imfashanyo, umulyango ubishaka ugomba kugira igiteketezo nyacyo ku mushinga ufite ku bulyo ushobora gutanga ibisobanuro byuzuye, byumvikana kandi binonyoye.
- Mbere yo gusaba imfashanyo mu muhanga, ugomba kubanza kureba niba mu gihugu hagati nta milyango ya Leta cyangwa iyigenga ihali yashobora gutanga imfashanyo wifusa.
- Igihe imfashanyo yasabwemo, ibisobanura by'ingenzi bigomba gutangwa kugira ngo abatazi umulyango wanyu bawumenye, bamenye ibyo mukora ndetse n'igihugu cyanyu. Ugomba gukora uko ushoboye ngo wimenyekenishe mu nyandiko (Icyo uri cyo n'icyo ukora)
- Kugira ngo umulyango wizere imfashanyo, ugomba gukora ibi bikurikira:
  - .Kugira isuku ihagije mu gutange umushinga;
  - .Kwerekana uko uwo mulyango wifasha ku giti cyawo;
  - .Kwerekana ibyo waba warageheze;
  - .Kugira inkunga y'ubutegetsi bw'akarere ukoreramo.
- Mu kwiga uko bafasha imilyango yose iba yarasabye imfashanyo, ayo makoraniro azitanga yibanda kuri ibi bikurikira:
  - .Kuba afite ikizere ko amafanga azakoresha neza kandi icyo yasabiye;
  - .Kuba afite ikizere cy'uko umushinga uzakomeza kandi ukazirwanaho mu gihe kizaza;
  - .Kuba afite ikizere n'ibimenyetso byerakana ko za rapports zizajya zoherezwa kandi zikazerekana imigendekere y'umushinga n'ikoresha ly'ayo mafanga.
- Kubona imfashanyo yo mu mahanga s'ibintu biza vuba cyane. Ushobora gutegereza amezi menshi kuva igihe usabiye kugeza igihe uzabonera igisubizo nyacyo. Ni ngombwa rero kwihangana kandi sibyo kwizera buli gihe ko uzabona igisubizo kigushimishije nkoko wabyifugaza.
- Mbere yo kohereza umushinga usabira imfashanyo, ni byiza ko wabanza kubinyuza ku buyohezi bw'Urubuyiruko rwa Prefegitura kugira ngo bukore cyangwa bugire icyo bwongeraho ku byo watanze.

### MODELE DE PRESENTATION POUR UNE DEMANDE D'AIDE EXTERIEURE

Voici la liste des renseignements qui sont les plus importants à fournir dans le cadre d'une demande d'aide financière à un organisme étranger. Il existe toujours des petites différences entre les exigences de ces divers organismes d'aide, mais ceci est secondaire. A noter que le contenu de présentation d'une demande d'aide variera selon l'envergure et la complexité du projet présenté.

I. Titre du projet ( ou à défaut nom de l'organisme demandeur)

II. Présentation de l'organisme demandeur (Umwirondoro w'usaba imfashanyo)

Fournir tous les renseignements pertinents tels que :

- . la localisation géographique (pays, préfecture, commune)
- . la nature de l'organisme demandeur (pré-coopérative, coopérative, etc.)
- . les principaux buts poursuivis par l'organisme demandeur
- . la date de fondation
- . le genre d'activités

S'il y a lieu, donner aussi des informations sur :

- . la composition de l'organisme (nombre de membres et autres caractéristiques)
- . le mode d'organisation et de fonctionnement de l'organisme (structure de prise de décision et indications sur la réglementation interne)
- . l'aperçu de réalisations accomplies jusqu'à maintenant
- . tout autre renseignement qui peut contribuer à mieux faire connaître l'organisme.

III. Origine du projet ( Aho umushinga uturutse)

Expliquer ce qui a amené l'élaboration de ce projet

- a) indiquer à quels besoins ce projet veut répondre (quels sont les problèmes qui doivent être résolus?).
- b) indiquer si d'autres actions du même genre (gouvernementales ou privées) sont déjà entreprises dans votre milieu.
- c) dire brièvement comment ce projet rejoint les buts poursuivis par votre organisme.
- d) indiquer si ce projet est en accord avec des priorités d'action pour le développement de la région

MODELE DE PRESENTATION POUR UNE DEMANDE D'AIDE EXTERIEURE (suite)

IV. Objectifs du projet ( Intego z'umushinga)

Enoncer les principaux objectifs du projet de façon précise et concise.

(Un objectif exprime toujours un résultat à atteindre en vue de résoudre un problème existant ou améliorer une situation. Ces résultats doivent être tangibles et observables)

- a) décrire les résultats recherchés ou attendus à court et moyen terme
- b) indiquer le nombre de personnes touchées directement et indirectement et de quel secteur de la population il s'agit
- c) faire état de la nature de la participation des personnes impliquées dans le projet et de leur contribution à son orientation et à sa réalisation.

V. Réalisation du projet ( Uko umushinga uzagerwaho)

Décrire dans les grandes lignes "comment" et "par qui" le projet sera réalisé.

- a) dire pour quelles raisons une aide étrangère est nécessaire
- b) indiquer quelles sont les principales étapes de réalisation qui sont prévues dans le projet
- c) préciser l'identité de la (des) personne(s) qui auront la charge de contrôler l'exécution du projet (spécifier leurs qualifications et expérience)
- d) indiquer par qui et de quelle manière seront gérés les fonds demandés
- e) préciser s'il y a possibilité pour le projet, de faire aussi appel à d'autres personnes qualifiées et à des services extérieurs au projet.

VI. Budget demandé

Donner un aperçu du coût détaillé du projet en fournissant des précisions sur les dépenses qui sont prévues: matériaux; équipements; transport; main d'oeuvre spécialisée; frais d'opération pour la durée du projet (s'il y a lieu, salaire du personnel, entretien des bâtiments, matériel de secrétariat, etc.).

N.B. Lorsque c'est possible, joindre des devis et des factures pro-format pour certains travaux ou achats prévus dans le cadre du projet.

Si la durée du projet s'étend sur une période qui dépasse une année, indiquer le mode de répartition des dépenses pour chaque année.

Après avoir établi la liste des dépenses prévues, il faut indiquer :

a) Montant total de l'aide sollicitée

Il s'agit de préciser le montant d'argent qui fait l'objet d'une demande d'aide extérieure en mentionnant à quoi serviront spécifiquement les fonds sollicités

b) Montant de la contribution du demandeur

Il s'agit de fournir un relevé des coûts estimatifs (amafranga) de la contribution du demandeur (en travail, en matériaux, en argent; etc.).

c) Autres appuis

Mentionner, s'il y a lieu, tout autre aide (financière et matérielle) dont le projet est assuré de bénéficier.

VII. Continuité et autofinancement du projet dans l'avenir

Faire état des perspectives de financement au terme de l'arrêt du soutien apporté par l'organisme ayant fourni une aide financière. Indiquer de quelle façon l'organisme demandeur pourra en arriver à se suffire à lui-même.

VIII. Production de rapports

Indiquer les dispositions envisagées pour fournir périodiquement des rapports sur l'avancement du projet (au sujet de: la fréquence de production des rapports; des éléments d'informations contenus dans ces rapports; d'autres pièces qui seront fournis).

IX. Recommandations

Joindre une ou des lettres de recommandations et d'appui au projet. Ces lettres sont faites par les Autorités concernées et par tout autre personne ou institution compétente qui n'est pas impliquée dans le projet.

N.B. Au moment de l'envoi de la demande, il faut penser à préparer une lettre d'introduction (signée par la personne autorisée) qui accompagnera le document relatif au projet présenté. Ne pas oublier, non plus, d'inscrire une adresse de retour.

EXEMPLE DE PRESENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

A titre d'illustration, nous donnons un exemple de présentation d'une demande d'aide à un organisme extérieur. Il s'agit, bien entendu, d'une demande qui n'est ni réelle, ni exacte. Cet exemple a pour seul but de mieux faire comprendre ce qui a été expliqué dans les pages précédentes.

N.B. Les sous-titres contenus dans les parenthèses ( ), correspondent aux indications telles que mentionnées dans "LE MODELE DE PRESENTATION POUR UNE DEMANDE D'AIDE EXTÉRIEURE".

I. Titre du Projet

Le nom du projet est "Jeunesse pour le Développement"

II. Présentation de notre organisme

(localisation)

Notre groupement a son siège social dans la Commune "X", située dans la Préfecture de Gitarama, au RWANDA. Notre adresse est la suivante : .....

(nature de l'organisme)

Notre groupement est une association pré-coopérative, placée sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse du RWANDA. Nous n'avons pas encore fait de demande d'agrégation auprès du Ministère des Affaires Sociales et Coopératives.

(principaux buts poursuivis)

Les principaux buts poursuivis par notre association sont les suivants :

- réaliser une activité de production qui procure un revenu à ses membres;
- s'initier à la pratique de l'agriculture et du petit élevage;
- mettre sur pied une petite entreprise de type coopératif.

(date de fondation)

Notre groupement a été mis sur pied en mars 1975.

(genre d'activités)

Les activités de notre groupement consistent à faire de l'agriculture et de l'élevage.

(composition du groupe)

L'association se compose de 30 membres. Il y a 20 garçons, 5 filles et 5 adultes. L'âge moyen des membres est de 17 ans. Aucun d'entre eux n'a complété le niveau des études primaires. À l'heure actuelle, il y a encore 25 personnes qui étaient des membres-fondateurs de l'association.

(mode d'organisation et de fonctionnement)

Notre association possède un comité de direction composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Les décisions importantes sont prises par l'assemblée générale de tous les membres. Nous possédons aussi un règlement interne qui précise: les conditions d'entrée et de sortie des membres, le mode de nomination du comité de direction, les moyens de contrôle financier, la façon de partager les bénéfices, les règles de conduite à suivre et les sanctions imposées à ceux qui ne les observent pas.

(aperçu des réalisations)

Jusqu'à maintenant dans le domaine agricole, nous avons cultivé le sorgho, les haricots, les choux, le soja, les oignons. Une partie de la production a été réservée pour notre subsistance et l'autre partie a été vendue. Nous avons aussi construit un entrepôt de stockage pour la conservation de nos récoltes. Dans le domaine de l'élevage, depuis une année, nous avons construit des clapiers (10) et nous possédons actuellement une vingtaine (20) de lapins. Ceux-ci sont réservés à la vente lorsqu'ils ont atteint l'âge adulte.

(autre renseignement)

La Commune a mis à notre disposition un hectare pour exercer notre activité agricole. Nous bénéficions des conseils de l'encadreur-jeunesse communal qui nous a aidés à nous organiser. L'agronome et le vétérinaire de la Commune viennent aussi nous visiter périodiquement et nous fournissent une assistance technique.

III. Origine du projet

(à quels besoins ce projet veut-il répondre? quels sont les problèmes qui doivent être résolus?)

Le principal problème de notre association réside dans sa viabilité. Les revenus que procurent les activités de l'association à ses membres, s'élève à environ 1,500Frw annuellement, plus une petite quantité de vivres. Ce montant est très peu élevé si l'on considère que nos membres ne disposent d'aucun autres revenus. Cette situation risque de provoquer peu à peu leur désintérêt et de les amener à abandonner l'association.

D'autre part, les solutions de rechange pour améliorer leur situation sont à peu près inexistantes parce qu'il n'y a pas de possibilités d'obtenir un emploi rémunéré sur place ou ailleurs.

Devant ce problème, notre association a résolu de donner une expansion à ses activités de façon à accroître sa production et ses revenus. De plus, l'association a

EXEMPLE DE PRESENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE (suite)

constaté qu'il existait un marché pour l'écoulement d'une production même accrue. Etant à proximité d'un centre commercial, il serait donc possible de vendre davantage de produits agricoles et animaux.

(y a-t-il d'autres actions du même genre--gouvernementales ou privées--qui sont déjà entreprises dans votre milieu?)

Dans notre Commune, il y a d'autres groupements socio-économiques de jeunes qui pratiquent diverses activités (agriculture, menuiserie, tuilerie, etc.) et qui réussissent avec plus ou moins de succès. Notre initiative n'est donc pas isolée et le regroupement sous forme d'associations à vocation économique, est encouragé par les Autorités pour résoudre les problèmes des jeunes face à leur avenir.

(comment ce projet rejoint-il les buts du groupement?)

Ce projet d'expansion de nos activités est en parfait accord avec les buts que nous poursuivons. Il s'agit d'accroître notre production en vue d'assurer le maintien et surtout la viabilité de notre groupement. Quand celui-ci sera établi sur des bases plus solides, il sera alors possible d'en faire une véritable entreprise coopérative, agréée par le Ministère des Affaires Sociales et Coopératives.

(ce projet est-il en accord avec des priorités d'action pour le développement de la région?)

Le développement de groupements socio-économiques constitue une priorité d'action du Ministère de la Jeunesse comme moyen de solutionner les problèmes d'emploi pour un certain nombre de jeunes. De plus, au niveau national, l'année 1978 est consacrée à la promotion de l'élevage. Enfin, au niveau communal, les Autorités ont signalé plusieurs fois leurs préoccupations vis-à-vis les problèmes rencontrés par les jeunes et ont soutenu dans la mesure des possibilités, leurs initiatives (octroi de parcelles et de matériaux à des associations, assistance de techniciens communaux, etc.).

IV. Objectifs du projet

(quels sont les résultats concrets que ce projet veut atteindre?)

L'objectif général du projet consiste à augmenter la production agricole et animale de notre association. De façon plus précise, nous voulons:

- doubler la production agricole de notre exploitation;
- atteindre le nombre d'environ 75 animaux pour notre élevage de lapins;
- commencer l'apiculture avec 5 ruches modernes.

Ces objectifs de production visent, en définitive, à assurer la viabilité économique de notre association, dès la fin de la prochaine année. L'atteinte de ces résultats devrait permettre, un peu plus tard, de transformer l'association en entreprise coopérative agréée.

(quelles sont les personnes touchées directement et indirectement par ce projet?)

Les principaux bénéficiaires du projet seraient d'abord les membres de l'association qui obtiendraient un revenu accru leur permettant de mieux préparer leur avenir et aussi d'améliorer leurs conditions de vie. En deuxième lieu, la communauté locale en tirerait aussi profit puisque l'association apporterait sa contribution au développement économique du milieu. De plus, ce projet pourrait encore servir d'exemple à imiter.

(quelle a été la participation des personnes à la préparation du projet? Ces personnes travailleront-elles à sa réalisation?)

Ce projet qui fait l'objet d'une demande, est en préparation depuis déjà plusieurs mois. L'assemblée générale des membres a, tout d'abord, étudié les problèmes de l'association. Par la suite, ont été précisés les voies et moyens qui leur semblaient les meilleurs pour les résoudre. Tous sont conscients des exigences du projet à réaliser et sont prêts à déployer les efforts nécessaires pour le mener à son terme.

V. Réalisation du projet

(pour quelles raisons une aide étrangère est-elle nécessaire?)

La demande d'une aide extérieure pour le financement de notre projet, s'explique de la manière suivante: d'une part, notre association n'a pas de statut légal (c'est-à-dire celui d'une coopérative agréée) et ne peut donc pas obtenir un appui financier de la Banque d'Aide au Développement; d'autre part, la Commune ne disposant pas de ressources financières suffisantes, est dans l'impossibilité de nous apporter un soutien financier (sinon en nature). Quant à l'épargne de notre association, elle est peu élevée en raison de la faiblesse de ses revenus. Nous disposons d'un fonds de réserve de 6,000 Frw destiné à couvrir le montant total des parts sociales des membres. Nous devons compter uniquement sur notre force de travail, mais c'est encore nettement insuffisant pour mener à bien notre projet, dans un délai de temps raisonnable. Voilà pourquoi, nous faisons appel à votre soutien pour nous aider à réaliser notre projet de développement.

EXEMPLE DE PRESENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE (suite)

(quelles sont les principales étapes de réalisation prévues dans le projet?)

Voici un bref aperçu des étapes de réalisation qui sont prévues dans notre projet:

Agriculture : mise en valeur d'une parcelle supplémentaire de terrain de 50 ares à partir de la prochaine saison de culture. Auparavant, il faudra avoir effectué le drainage du terrain.

Elevage des lapins: construction de quinze nouveaux clapiers en vue de l'expansion de notre élevage.

Apiculture: Construction d'un abri et d'un enclos pour les ruches. Installation des ruches et début d'exploitation.

(qui aura la responsabilité du contrôle de la réalisation du projet? à qui sera confié la gestion des fonds demandés?)

C'est le comité de direction de notre association qui se chargera de contrôler l'exécution conforme de l'ensemble de ces travaux.

Si l'aide financière demandée est obtenue, les fonds seront déposés dans une institution financière reconnue. Leur gestion sera assurée conjointement par le président et le trésorier de l'association, sous la surveillance de l'encadreur-jeunesse communal.

(sera-t-il possible de recevoir un appui technique de la part d'autres personnes qualifiées et extérieures au projet?)

Nous pourrons aussi compter (outre l'encadreur de la jeunesse) sur les conseils techniques de l'agronome et du vétérinaire de la Commune pour les travaux en matière agricoles et d'élevage.

VI. Budget demandé

Voici notre prévision des dépenses pour la réalisation du projet:

<u>Apiculture</u>	- achat de 5 ruches (5,000 Frw x 5)	25,000 Frw
	- achat de 5 essaims d'abeilles (600 Frw x 5)	3,000 Frw
	- construction d'un abri (bois, bambous, tuiles)	5,000 Frw
<u>Cuniculture</u>	- matériaux pour construction de 15 clapiers (bois, grillage, tuiles, clous)	25,000 Frw
	- salaire d'un menuisier (5 jours à 200 Frw)	1,000 Frw
	<b>Total</b>	<b>59,000 Frw</b>
	10% du total pour les imprévus	5,900 Frw
	<b>Grand Total</b>	<b>64,900 Frw</b>

a) Montant de l'aide sollicitée

Le montant demandé doit être utilisé pour l'achat du matériel et de l'équipement en vue de développer l'élevage des lapins et entreprendre l'apiculture. La somme correspond à celle indiquée ci-haut (soit 64,900 Frw, ce qui équivaut dans votre monnaie à 811.25)

b) Montant de notre contribution

Pour les fins de réalisation du projet, notre contribution sera la suivante; (calcul de la valeur de notre travail en argent)

<u>Apiculture</u>	- main d'oeuvre pour la construction de l'abri (5 hommes x 10 jours x 90 Frw/par jour)	4,500 Frw
<u>Cuniculture</u>	- aide à la construction des clapiers (3 hommes x 5 jours x 90 Frw par jour)	1,350 Frw
<u>Agriculture</u>	- drainage et aménagement du nouveau terrain (20 hommes x 5 jours x 90 Frw/par jour)	9,000 Frw
	<b>Total</b>	<b>14,850 Frw</b>

De plus, la fréquence du nombre de jours de travail par semaine, passera de 2 à jours pour tous les membres de l'association, ce qui représente un investissement substantiel sur la période d'une année (1,560 jours/hommes additionnels)

c) Autres appuis

La Commune a octroyé à notre association une parcelle supplémentaire de terrain de 50 ares. Elle doit aussi nous fournir une petite quantité de bois pour les constructions projetées.

VII. Continuité et autofinancement du projet

Au terme de la réalisation du projet, nous estimons pouvoir doubler nos revenus bruts, ce qui permettra d'accroître notre fonds de réserve de même que le montant des bénéfices partagées entre les membres. De 50,000 Frw qu'ils étaient, les revenus devraient passer à environ 100,000 Frw à la fin de la prochaine année. Ces résultats permettront d'asseoir l'association sur des bases financières plus solides et d'accumuler des réserves plus importantes pour des développements futurs.

VIII. Production de rapports

Nous proposons, si la subvention est accordée, de vous transmettre un rapport trimestriel sur l'avancement des travaux. Ce rapport contiendrait, en plus, des renseignements aussi précis que possible sur l'utilisation de la subvention reçue. Ainsi, vous auriez la possibilité de suivre régulièrement le déroulement du projet jusqu'au terme de sa complète réalisation. S'il y avait d'autres exigences de votre part, nous nous appliquerions à nous y conformer.

A noter que la lettre d'introduction, ci-jointe, a été signée sous-couvert de Monsieur, le Bourgmestre, ce qui signifie que la Commune nous appuie dans notre demande.